

## CONSORTIUM MINIER CONGO-NIARI (1929-1936)

filiale de la [Compagnie minière du Congo français](#)  
de l'[Afrique minière équatoriale](#)  
et de [Congo-Mines](#)

Consortium minier Congo-Niari  
(*La Journée industrielle*, 15 septembre 1929)

Récemment constituée, cette société anonyme est au capital de 30 millions, en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire ; il pourra être porté à 60 millions.

Elle a pour objet la prospection de tous terrains, notamment en Afrique Equatoriale Française, en vue de la découverte de tous gisements minéraux quelconques ; le traitement et de transformation des minéraux extraite; le commerce de ces mêmes minéraux avant ou après transformation, et toutes opérations s'y rattachant.

Le siège social est à Paris, 103, rue Saint-Lazare.

Le premier conseil d'administration est composé de : L'Afrique minière équatoriale, société anonyme, à Paris, 103, rue Saint-Lazare ; la Compagnie minière du Congo Français, à Lyon, 16, cours La-Fayette ; Congo Mines, société anonyme, à Paris, 103, rue Saint-Lazare ; et de MM. Édouard-Hubert Julhiet <sup>1</sup>, ingénieur, à Paris, 95, rue de Lille ; et Paul Tirard <sup>2</sup>, à Paris, 6, rue Puvis-de-Chavannes.

---

### COMPAGNIE MINIÈRE DU CONGO FRANÇAIS (*Le Temps*, 7 octobre 1929)

.....  
Les conclusions des différentes missions précitées nous ont fait envisager l'intérêt que présenterait un groupement des sociétés minières du bassin du Niari, sous une même direction, dans le but d'obtenir à la fois une unité d'action dans l'ordre des travaux et une diminution appréciable des frais généraux ; ainsi, certains services pourraient être communs à toutes les sociétés et celles-ci, conservant néanmoins leur indépendance sociale, nous avons donc pensé qu'il était d'une bonne administration de participer, avec nos banquiers, à la création d'un consortium minier, constitué sous le nom de Consortium minier Congo-Niari. [...]

M. Charles Couchet, votre directeur au Congo, a été chargé de la direction générale d'Afrique du Consortium minier Congo-Niari et il lui a été adjoint M. Gresset.

---

<sup>1</sup> Édouard Julhiet (1870-1931) : X-Mines, ingénieur-conseil de la Banque de l'Union parisienne, administrateur de la Compagnie minière du Congo français. Voir sa notice sur le [Qui êtes-vous ? 1924](#).

<sup>2</sup> Paul Tirard (1879-1945) : président de la Haute Commission interalliée des Territoires rhénans, il pantoufle en 1926 aux Chemins de fer du Midi et à la Banque de l'Union parisienne, qu'il représente ici et qu'il quitte en 1934 en prétextant de ses nouvelles fonctions de président des réseaux fusionnés du Midi et du Paris-Orléans. Voir sa notice sur le [Qui êtes-vous ? 1924](#).

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE  
(*Le Temps*, 21 avril 1930)

.....  
Nous avons créé, par ailleurs, le Consortium minier Congo-Niari. L'objet de cette nouvelle société est d'unir plus étroitement les affaires minières de l'Afrique équatoriale française auxquelles nous participons, en réalisant notamment entre elles une communauté de gestion. Le capital a été souscrit avec nous par les sociétés congolaises intéressées ainsi que par des groupes financiers et industriels susceptibles d'apporter à la mise en valeur de cette partie de notre domaine colonial les éléments de continuité et de puissance nécessaires.

---

ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
Le cuivre en Afrique équatoriale française  
(*Le Temps*, 20 mai 1930)

Parmi les richesses minières de l'Afrique équatoriale française, le cuivre figure au premier rang, tant par l'étendue présumée des gisements que par les caractéristiques des minerais trouvés.

La région la mieux connue aujourd'hui, et sur laquelle porte le plus grand effort des sociétés qui ont pris la charge d'étudier et de mettre en valeur ces gîtes miniers, est celle du bassin du fleuve Niari.

Si l'on envisage la position géographique de ce bassin, on constate qu'il se trouve sur la grande route d'avenir de pénétration à l'intérieur du Congo. Il est traversé sur toute sa longueur par le tracé du futur chemin de fer Congo-Océan (Brazzaville-Pointe-Noire). Les travaux exécutés dans cette région, s'ils diffèrent complètement, doivent donc s'épauler mutuellement et se soutenir dans l'avenir.

D'une part, la mise en valeur des exploitations minières sera susceptible d'assurer au chemin de fer naissant un fret abondant et rémunérateur.

D'autre part, l'ouverture de la voie ferrée, jointe à l'organisation, à son terminus, Pointe-Noire, d'un grand port doté d'un outillage moderne, permettra d'évacuer les produits de ces exploitations minières dans des conditions beaucoup plus favorables que celles actuellement pratiquées avec retour sur Brazzaville et transit par le Congo belge jusqu'au port de Matadi.

\*  
\* \* \*

La région minière du Niari, actuellement connue, est limitée par ;  
Au nord, le fleuve Niari ;  
Au sud, le plateau des Cataractes ;  
À l'est, la région du Djoué ;  
À l'ouest, le bassin de la Loudima.

Depuis longtemps déjà, la présence de cuivre et de plomb a été reconnue dans cette région, ainsi qu'en témoigne l'existence des puits indigènes,, dispersés dans la région et destinés à rechercher le minerai à faible profondeur.

Un embryon de métallurgie a même été exécuté par les indigènes,, sous forme de bas-foyer, où le minerai, mélangé à du charbon de bois, est réduit grâce au soufflage du vent par une tuyère rudimentaire terminée par un soufflet en peau d'antilope.

Bien avant la guerre, des missions de géologues avaient reconnu la région et discerné l'allure des minerais au point de vue géologique.

Parmi celles-ci, il faut citer avant toutes la mission accomplie par M. de Romeu, professeur à l'Ecole centrale, qui, en 1909, a fait une étude d'ensemble du bassin, étude dont les espoirs devaient être largement confirmés par les résultats des recherches ultérieures.

Une dernière mission géologique, exécutée en 1928 par le professeur Duparc, de l'université de Genève, a apporté une nouvelle et précieuse contribution à la connaissance du bassin minier du Niari.

Au point de vue géologique, toute la partie sud du bassin, qui comprend le plateau des Cataractes et divers éperons qui s'en détachent, est constituée par une carapace gréseuse appartenant aux formations dites « du Kundelungu ».

Les plateaux situés au nord du plateau des Cataractes sont constitués par des formations schisto-calcaires, qui viennent plonger vers le sud sous les grès de Kundelungu.

C'est au contact de ces grès et de ces calcaires que se trouve la minéralisation.

Cette minéralisation comporte non seulement du cuivre, toujours plus ou moins argentifère, mais encore du plomb et du zinc.

Le cuivre, qui, jusqu'à présent, paraît présenter le plus grand intérêt au point de vue minier, apparaît sous diverses formes

Soit en blocs de chalcosine, qui est un sulfure compact et riche ;<sup>~</sup>

Soit en poches d'une substance dite terre noire, qui renferme des teneurs très variables de cuivre (sous forme de sulfures, de carbonates et de silicates), avec en outre du manganèse) ;

Soit encore sous forme d'imprégnations (généralement de sulfures), dans les calcaires sous-jacents.

Cette minéralisation a été reconnue tant par les travaux primitifs que par les recherches effectuées en diverses régions du contact des grès et des calcaires par les sociétés minières constituées au cours de ces dernières années.

Il apparaît toutefois que la minéralisation doit être sporadique et ne pas former une zone continue le long de ce contact.

D'autre part, rien n'est encore connu de ce qu'il y a sous le revêtement gréseux du plateau des Cataractes ; l'avenir seul, par les campagnes de sondages qui pourront être entreprises, le dira.

Enfin, toute la région s'étendant au nord du bassin proprement dit du fleuve Niari, tant au Moyen-Congo qu'au Gabon, qui n'a été que fort peu explorée jusqu'à présent, est susceptible de présenter des minéralisations fort intéressantes, également..

\*

\* \* \*

Dès 1910, la Compagnie minière du Congo français exploitait à Mindouli, à 100 kilomètres à l'ouest de Brazzaville, sur le trajet du Congo-Océan, un gisement de minerais de cuivre, contenant notamment de la chalcosine (sulfures à haute teneur).<sup>~</sup>

Depuis la guerre, la Compagnie minière du Congo français, et d'autres sociétés liées par la suite (Afrique minière équatoriale et Congo-Mines), ont couvert de permis toute la partie intéressante du bassin du Niari, tandis que l'exploitation de Mindouli se poursuivait et que les recherches géologiques continuaient et confirmaient, tout en les développant, tous les renseignements antérieurement recueillis sur le bassin du Niari.

Enfin, plus récemment, en août 1929, une société nouvelle le Consortium minier Congo-Niari, a été constituée par divers groupes financiers et industriels à la tête desquels se trouve la Banque de l'Union parisienne, et par les sociétés précitées..

Le but poursuivi en créant cette société nouvelle était de concentrer tous les efforts appliqués sur ce bassin cuprifère, et de les intensifier à l'aide de ressources nouvelles permettant la mise en œuvre d'un personnel plus nombreux et d'un matériel perfectionné, sous une direction unique.

L'activité du Consortium minier Congo-Niari au point de vue de la mise en valeur du bassin, s'exerce tant sur le développement de la mine de Mindouli, des deux usines de traitement des minerais qui y sont jointes et de tous les services annexes de la mine, que sur la prospection générale et systématique de la région. Cette prospection est actuellement en œuvre sur une zone de 140 kilomètres de longueur, allant de M'Boko-Songho à Renéville ; elle est effectuée par reconnaissance du terrain confiée aux géologues et prospecteurs, par travaux miniers de recherches et par campagnes de sondages.

[Cartographie par la [Compagnie aérienne française](#)]

En même temps, une étude cartographique générale de la région, destinée tant à compléter les documents topographiques existants qu'à permettre l'établissement d'une carte géologique détaillée, est effectuée à l'aide de levés par avion, exécutés par la Compagnie aérienne française.

Dans les régions entourant le bassin du Niari, et surtout au nord de celui-ci, la création par la colonie de « zones réservées » et l'attribution de ces zones à diverses sociétés constituées soit par le groupe du consortium, soit par d'autres groupes industriels français importants, commence déjà à se traduire par une activité de recherches très appréciable. Des missions d'études ont parcouru et vont parcourir de nouveau cet été ces vastes territoires encore si mal connus.

Mais bien d'autres problèmes que ceux d'ordre minier ou métallurgique se posent devant les sociétés qui gravitent autour du Niari.

D'abord, et avant tout, le grand problème de la main-d'œuvre. En effet, à l'encontre de la richesse de son sous-sol, le pays a une population peu nombreuse et débile. Des causes d'origines diverses — portage, alcool, consanguinité excessive, famine, maladie du sommeil — ont amenuisé en quantité et qualité la race indigène.

Aussi les sociétés minières ont-elles entrepris de lutter énergiquement, contre la dégénérescence des indigènes par la suppression du portage en créant des voies de communication à traction mécanique, par le soutien et l'aide efficace apportée aux missions qui luttent contre les mariages consanguins et l'alcoolisme, par la création de grands centres agricoles où l'élevage du bétail et les cultures vivrières sont développées au profit des indigènes, et enfin par l'établissement d'hôpitaux et de centres médicaux où la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques, et notamment la maladie du sommeil, est entreprise à outrance.

Cette revivification de la race noire, pour le succès de laquelle tous les intérêts généraux et particuliers de la colonie sont concordants, nécessite entre l'administration coloniale et les sociétés privées une collaboration étroite et confiante.

En définitive, en même temps que la colonie, malgré les difficultés sérieuses mais parfaitement surmontables, mène à bien l'achèvement du chemin de fer Congo-Océan, qui sera pour toute l'Afrique équatoriale française un élément de prospérité essentiel, le Consortium minier Congo-Niari et les sociétés de son groupe se sont attelés à reconnaître et mettre en valeur les richesses du bassin cuprifère qui sera desservi par ce chemin de fer.

La tâche est complexe et de longue haleine ; les problèmes qu'elle soulève sont variés et demandent beaucoup d'énergie et de continuité de vue.

Tous les efforts qui sont consacrés à son succès ne seront pas vains s'ils arrivent à donner à la France, par l'une de ses colonies, une production nationale de cuivre, résultat dont il serait oiseux de souligner l'importance.

---

(*L'Étoile de l'AEF*, 5 mai 1931)

Consortium minier Congo-Niari  
Mindouli (A. E. F.)  
Direction générale

Mindouli, le 15 avril 1931

Monsieur,

Rentrant prochainement en Europe, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la direction générale des sociétés :

Consortium minier Congo-Niari  
Compagnie minière du Congo français  
Congo-Mines

Société Afrique minière équatoriale  
Société d'exploration minière équatoriale

sera assurée par Monsieur Isidore Brun, qui aura seul qualité et pouvoirs nécessaires pour engager les dites sociétés vis-à-vis de l'Administration de la colonie et des tiers.

Monsieur Isidore Brun signera :

Brun

Le directeur général en Afrique :

Aug. Grosset

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1931, p. 410)

Brun Isidore (Alès, 1893), dir. gén. du Consortium minier Congo-Niari, à Mindouli.

Consortium minier Congo-Niari  
(*L'Œuvre*, 17 juillet 1931)

Cette compagnie, qui centralise les activités respectives des diverses sociétés minières de la région de Congo-Niari, et notamment de la Minière du Congo Français, n'a pas établi de compte de profits et pertes pour son premier exercice., clos le 31 décembre 1930 et comportant une durée exceptionnelle de 16 mois.

---

Consortium minier Congo-Niari  
(*La Journée industrielle*, 28 juillet 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue le 24 juillet, a approuvé le bilan de l'exercice 1930 ne comportant pas de compte de profits et pertes.

Le rapport indique que la société a poursuivi l'organisation et l'équipement nécessaires à la campagne de reconnaissance des possibilités minières offertes par le bassin du Niari.

En ce qui concerne les travaux, le rapport dit notamment que la société a aménagé et développé le germent à Mindouli, pour le compte de la Compagnie minière du Congo français.

---

Consortium minier Congo-Niari  
(*L'Information financière, économique et politique*, 28 juillet 1931)

L'assemblée ordinaire du 24 juillet a approuvé les comptes du premier exercice social clos le 31 décembre 1930 et ne comportant pas de profits et pertes.

Elle a ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. Pierre Bonnet-Brodart, Albert Endes, Firmin Van Brée <sup>3</sup>, Hippolyte Bouchayer, Pierre Lion.

Le rapport du conseil indique que, pendant l'exercice écoulé, l'activité du Consortium a été dirigée avant tout sur l'organisation et l'équipement nécessaires à la campagne de reconnaissance des possibilités minières offertes par le bassin de Niari. Dans les divers domaines auxquels s'étendait cette reconnaissance, un effort massif a été bloqué sur un espace de temps minimum afin d'obtenir un rendement aussi élevé que possible avec des frais généraux réduits.

Trois grands problèmes se posaient au Consortium : la recherche des gisements dans le bassin de Niari ; la conduite de l'exploitation et la recherche des extensions du gisement de Mindouli ; enfin la mise au point de procédés de traitement des minerais applicables à ceux, actuellement connus.

Une prospection générale du bassin a été faite ; dans huit secteurs différents a été effectuée une prospection localisée beaucoup plus poussée, qui s'est traduite par l'exécution de travaux souterrains et de 25 sondages. Cependant, aucun gisement susceptible d'être offert à une société minière n'a encore été découvert. :

L'attention du Conseil s'est portée sur une région située à l'ouest du domaine du Consortium où des grès minéralisés, minerai nouveau et d'un intérêt tout particulier, ont été découverts postérieurement à la clôture de l'exercice.

Une grande mission de prospection a été effectuée dans la vaste zone réservée n° 1, pour le compte de la Société d'explorations minières équatoriale.

Parallèlement, le gisement de Mindouli a été aménagé pour le compte de la Compagnie minière du Congo français.

En ce qui concerne la détermination des procédés de traitement, les études faites sur les laveries existant en Afrique ont montré que celles-ci devaient être complétées par des installations améliorant le rendement d'ensemble. La question a été poussée jusqu'aux essais semi-industriels.

---

Consortium minier Congo-Niari  
(*La Journée industrielle*, 29 août 1931)

L'assemblée ordinaire tenue le 24 juillet a approuvé le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 1930 ne comportant pas encore de compte profits et pertes, la société étant en période d'organisation.

L'assemblée a ratifié les nominations d'administrateurs de MM. Pierre Bonnet-Brodart et Albert Enders, Firmin Van Brée, Hippolyte Bouchayer, Pierre Lion, faites à titre provisoire par le conseil.

---

<sup>3</sup> Firmin Van Brée (1880-1960) : ingénieur, il effectue l'essentiel de sa carrière dans les filiales congolaises de la Société générale de Belgique, qu'il représenta aussi dans plusieurs affaires françaises, dont les Hauts Fourneaux de Nouméa et leurs suites. Voir [encadré](#).

---

Société franco belge d'Entreprises de travaux en Afrique  
(*La Journée industrielle*, 11 février 1932)

De constitution récente, cette société anonyme a pour objet la fabrication et le commerce de tous objets en ciment et en béton et de tous matériaux de construction, ainsi que toutes entreprises de travaux en Afrique et plus spécialement en Afrique équatoriale française.

Le siège est à Paris, 103, rue Saint-Lazare.

Le capital est de 5 millions, en actions de 500 fr., sur lesquelles 700 ont été attribuées en rémunération d'apports au Consortium minier Congo-Niari et 700 à la Société d'entreprises de travaux en béton, au Katanga ; il pourra, dès à présent, être porté à 10 millions.

Le premier conseil d'administration se compose de MM. Victor Brien, ingénieur à Bruxelles, 48, rue de Namur ; Jean Cottin, ingénieur, 11, rue Le-Peletier, à Paris ; Gaston Fourn, 148, rue de Vaugirard, à Paris ; Edgard Larielle, ingénieur, à Bruxelles, 48, rue de Namur ; Pierre Lion, ingénieur, à Paris, 67, boulevard Raspail ; Henri Nouvion, à Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

---

Consortium minier Congo-Niari  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1932, p. 663)

La situation générale n'a pas permis au Consortium de poursuivre avec activité ses travaux de recherches pour le compte de l'Afrique minière équatoriale et de Congo-Mines. Néanmoins, on s'est occupé de l'organisation rationnelle du traitement des minerais du bassin du Niari, pour le jour où cette situation s'améliorera et que seront terminés les travaux du chemin de fer Congo-Océan.

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> mai 1933, p. 257)

E. Lauze (Alès, 1925), chef de service des mines de Mindouli, Consortium minier Congo-Niari (AEF).

---

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère des Colonies  
(*Journal officiel de la République française*, 7 janvier 1934)

Chevaliers

Enders (*Jean-Albert*), administrateur de sociétés minières et coloniales ; 38 ans 2 mois 7 jours de services civils et de pratique professionnelle dont 4 ans de majoration pour mobilisation. A pris une part des plus actives à la prospection et à la mise en valeur du bassin minier du Congo français [Administrateur de la Cie minière du Congo français, du Consortium minier Congo-Niari, de Congo-Mines... ].

---

TRANSFERTS DE SIÈGES  
Consortium minier Congo-Niari  
(*Les Annales coloniales*, 10 septembre 1935)  
[idem Société d'entreprises de travaux en France et aux Colonies]

Siège transféré du 105, rue Saint-Lazare, au 9, rue Chauchat, à Paris.

---

AFRIQUE ÉQUATORIALE

---

Reprise de l'exploitation minière à Mindouli  
(*La Dépêche coloniale*, 2 juin 1936)

Le centre minier de Mindouli va connaître une nouvelle activité. L'exploitation des gisements de cuivre, de zinc, de plomb et d'or reprendra prochainement.

Les terres fertiles de cette région sont favorables à la culture de l'arachide, du maïs et du café.

Lors de son passage à Mindouli, le gouverneur général Reste s'est entretenu, avec M. Meneteau, directeur du Consortium minier du Congo-Niari, récemment arrivé de France pour activer l'exploitation de la région minière de la Loutété, rendue possible, grâce au récent abaissement des tarifs de transport des minerais sur le Congo-Océan. 10.000 tonnes de plomb seront évacuées dès que seront achevés le pont sur la Loutété et la route reliant M'Fouati au chemin de fer. L'administration s'emploie, activement, à ces travaux. On escompte que les exportations de minerais atteindront une moyenne mensuelle de 800 à 1.000 tonnes de plomb et de zinc.

---

(*Archives commerciales de la France*, 28 août 1936)

21 et 22 août

PARIS. — Fusion. — Soc. LE CONSORTIUM MINIER CONGO-NIARI, S.A., 30 millions de francs, 9, rue Chauchat, est absorbé par la COMPAGNIE MINIÈRE du CONGO FRANÇAIS, S.A., 9 rue Chauchat. — Capital 55.000.000 de fr. ramené à 27.500.000 et porté à 30.800.000. francs. — *Petites Affiches*.

.....  
PARIS. — Dissolution. — Soc. CONSORTIUM MINIER CONGO-NIARI, 9, rue Chauchat. — Liquid. : COMPAGNIE MINIÈRE DU CONGO FRANÇAIS. — *Petites Affiches*.

---

N.B. : d'après une note du ministère des colonies de la fin 1940, succincte et pas à jour, citée par Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français*, Paris, Albin Michel, 1984, p. 269, Edmond du Vivier de Streel<sup>4</sup> était administrateur du Consortium minier Congo-Niari. Cela paraît vraisemblable puisqu'il était administrateur de la

---

<sup>4</sup> Edmond du Vivier de Streel (1869-1946) : ancien directeur de cabinet d'André Lebon au ministère des colonies, administrateur d'une quarantaine de sociétés. Voir [encadré](#).

Compagnie minière du Congo français depuis 1933 et qu'il fut administrateur d'une autre de ses participations, la Société d'exploration minière au Congo, à partir de 1939.

---

Suite :

[Compagnie minière du Congo français.](#)